



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

Saint-Cyprien-de-Napierville, le 6 août 2021

AVIS PUBLIC – SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AOÛT 2021 TENUE AVEC LA PRÉSENCE DU PUBLIC

Considérant le passage de la région en zone verte, il est maintenant possible d'accueillir les citoyens lors des séances du conseil municipal. Depuis le 12 juillet, les mesures applicables pour la tenue d'une séance est le port du masque et la distanciation de 1 m. Bien qu'il ne soit pas obligatoire de tenir un registre des participants, nous invitons les citoyens qui assisteront à la séance du conseil de bien vouloir inscrire leurs coordonnées sur le registre des présences qui sera à l'entrée de la salle du conseil. Ceci dans le seul but de pouvoir joindre les personnes présentes le plus rapidement possible, si un des participants s'avéraient positif au Covid-19 dans les jours suivants.

Veillez consulter l'ordre du jour prévu pour la prochaine séance du conseil municipal se déroulant le 10 août 2021. Bien que la prochaine séance du conseil municipal se tienne en présentiel il est toujours possible de transmettre des questions par écrit pour la période de questions normalement prévue. Nous demandons donc, aux citoyens désirant présenter des questions par écrit à l'attention du conseil municipal de les soumettre par courriel au info@st-cypriendenapierville.ca **au plus tard le mardi 10 juillet 2021 à midi.**

Les réponses aux questions soumises seront transmises le plus rapidement possible après la tenue de la séance du conseil municipal. L'enregistrement de la séance du conseil sera disponible sur le site internet de la municipalité au <http://www.st-cypriendenapierville.com>

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

James Langlois-Lacroix
Directeur général et secrétaire-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
St-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télé. : (450) 245-7824



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cyriendenapierville.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC – SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AOÛT 2021 TENUE AVEC LA PRÉSENCE DU PUBLIC

Je soussigné, Directeur général & secrétaire-trésorier, résidant à Granby, certifie par la présente sous mon serment d'office, avoir affiché l'avis public relatif à la tenue de la séance ordinaire du conseil municipal du 10 août avec la présence du public ci-haut mentionné à l'hôtel de ville, sur les plateformes de communication ainsi que sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement relatif aux avis publics entre 10 heures et midi ce 6^e jour d'août 2021.

En foi de quoi, j'émetts ce certificat à St-Cyprien-de-Napierville ce 6^e jour d'août deux mille vingt et un.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Lacroix'.

James L. Lacroix
Directeur général
et secrétaire-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
St-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télé. : (450) 245-7824